

Approbation du Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) 2014-2020

Le PCIA a été approuvé par la Commission Européenne le 30 novembre 2015, pour €18 899 049 de FEDER soit près de 60% d'augmentation par rapport à 2007-2013. Son budget atteint environ €28 millions en coût total.

Issu de la stratégie de Coopération Territoriale Européenne, le Programme a pour but de consolider le développement intégré de la Guyane et ses voisins du Plateau des Guyanes – le Suriname, l'Amapa, l'Amazonas et, lorsque les formalités seront totalement établies le Guyana et le Para.

Le renforcement de l'offre de transports, la protection et la valorisation des patrimoines culturels et naturels, la mise en œuvre de solutions communes aux problématiques socio-sanitaires et l'amélioration de la compétitivité des entreprises de la zone de coopération sont les objectifs au cœur de cette programmation.

L'instruction des demandes de subvention au titre du PCIA commencera à partir du premier semestre 2016.

Le Pôle des Affaires Européennes, situé au 2260, Route de la Madeleine à Cayenne, se tient à votre disposition pour toute information relative au PCIA : fonds-europeens@ctguyane.fr.